

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : octobre-novembre-décembre 2024



Commémoration des 400 ans de la pose de la première pierre du Château
Don du buste de Jean-Nicolas Dufort par la famille Bardy

Actualités

Colis des aînés	p.2
Nouvel agent d'accueil	p.2
Sécheresse - maisons fissurées	p.3
Concours des maisons fleuries	p.7

En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Point sur les travaux	p.2
Compte-rendus du conseil municipal	p.4
Renouvellement du Conseil des jeunes	p.5

Vivre à Cheverny

Les ateliers du conseiller numérique	p.3
Changement d'heure : soyez visibles	p.6
Club des seniors	p.7
A vos agendas	p.8

Nous bouclons notre publication pratiquement en même temps que les vendanges avec la même sensation : une saison bouleversée avec des déclinaisons de pluie, froid, soleil, vent, parfois combinées. Pourtant, cela n'entame pas les activités de la commune qui a su partager ses multiples manifestations. Nous préservons toujours notre moisson de bonnes volontés avec celles et ceux qui sont attachés à Cheverny et qui s'engagent activement au quotidien.

A la lecture de l'agenda, vous constaterez qu'il existe toujours des propositions dans des domaines éclectiques proposées par le conseil des jeunes, le club des seniors, l'amicale des loisirs, l'ESCC ou les activités du château, un concert de la Notina, autant de sujets qui offrent de multiples possibilités.

Vous noterez également les aménagements de la commune, notamment en faveur de l'écologie : installation d'une cuve pour utiliser les eaux pluviales, inventaire de la biodiversité dans le parc des biches, enfin, des travaux de voiries afin de fluidifier les déplacements et l'installation d'un distributeur automatique de billets en partenariat avec le Crédit Agricole.

Nous vous rappelons aussi que les ateliers ou aides individuelles numériques de Stéphane Hémond se poursuivent tous les vendredis en mairie. Cela permet une approche pédagogique des outils informatiques quasi indispensables aux démarches administratives. De nouveaux ateliers vous seront proposés par d'autres intervenants : la gendarmerie sur les questions de sécurité pour tous et un professionnel de santé sur la prévention pour les plus de 60 ans.

Nous souhaitons enfin vous informer du départ de notre agent d'accueil, Delphine Feuillo, en poste depuis 2019, qui va se mettre au service d'une commune proche. C'est M. Stéphane Martellière qui reprendra ses missions avec une expérience riche et complémentaire.

Ainsi, nous allons engager cette fin d'année 2024 avec l'idée qu'elle sera paisible, collective et constructive. Notez bien la date de notre rendez-vous annuel des vœux, le samedi 11 janvier 2025, au cours duquel vous disposerez d'un bilan et des perspectives de nos activités.

Je vous souhaite une agréable lecture et l'énergie nécessaire pour réaliser tous vos projets.

Lionella Gallard

Etat civil

NAISSANCE

22 août

Brume, Claire, Ghislaine **ETIENNE**

DECES

21 septembre

Denise, Hélène **RENARD**
née MAIGRET

MARIAGES

5 juillet

Sixtine, Marie, Isabelle
CHEVALIER-CHANTEPIE et Mar-
tin, François, Louis **BERTHELOT**

20 juillet

Cécile, Yvette, Rolande
VON EÜW et Sébastien **GYGAX**

2 août

Laëtitia **ANTONETTI** et Augustin,
Marie, François, Rémy **DONON**

Cuve de récupération d'eau de pluie

Une cuve de récupération des eaux de pluie a été installée à l'atelier communal ; il s'agit d'une cuve de 27 m³ enterrée. Le coût de cette installation effectuée par l'entreprise Debenne est de 24 600 € TTC (pose comprise) subventionnée par l'Agence de l'Eau pour 14 140 € et le Conseil Départemental au titre de la DDAD (Dotation Départementale d'Aménagement Durable) pour un montant de 2 000 €. Le coût de cette cuve pour la commune est de 8 460 €.

Elle vient en complément de la cuve qui a été installée en 2022 lors de l'extension de la Maison de Santé Universitaire, d'une capacité de 20 m³.

Ces deux dispositifs, soit 47 000 litres, vont permettre à la commune d'assurer environ 23 semaines d'arrosage uniquement avec l'eau de pluie récupérée.



Un point sur les travaux de voirie

Le mois de septembre a vu plusieurs chantiers de voirie se réaliser :

- ◆ Route du Bûcher : élargissement de la bande de roulement de 50 à 60 cm en enrobé
- ◆ Voie de Launay : élargissement de la bande de roulement de 80 cm (côté gauche depuis la route du Bûcher) en enrobé
- ◆ Route de L'Ebat : traitement de deux déformations de la chaussée, purges et enrobés sur environ 600 m²
- ◆ Route du Chêne des Dames, après l'entrée du golf : purge sur 50 m² et gravillonnage sur 500 m.

Le montant de ces travaux réalisés par BSTP est de 66 995 € HT soit 80 394 € TTC.

Par ailleurs, le Conseil département a fait réaliser par Eurovia des poutres de rives et la remise en état de l'enrobé aux intersections de la route de Contres (RD 102) avec la route de Poëly d'une part et avec la voie de la Levraudière d'autre part. Le montant de ces travaux s'élève à 30 000 € environ.



Implantation

d'un distributeur automatique de billets

Grâce à un partenariat avec le Crédit Agricole, un distributeur automatique de billets (DAB) provisoire sera installé sur la place de l'église (à côté des toilettes publiques) en novembre/décembre.

Il sera ensuite intégré dans le futur local de l'office du tourisme qui sera construit ruelle de l'église.

Changement des horaires d'ouverture de la mairie le samedi

L'accueil de la mairie le samedi sera modifié avec un rythme d'ouverture d'un samedi sur deux, le 1^{er} et le 3^e samedi du mois à compter du mois de décembre.

Au mois de novembre, la mairie sera ouverte les **samedis 2, 9 puis 23 novembre**.

En décembre, l'accueil sera assuré les **samedis 7 et 21 décembre**.

Il n'y a pas de changement pour les autres jours.

Colis de nos aînés

Les personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées à Cheverny, recevront un colis offert par la municipalité sur inscription préalable (bulletin joint) que les élus distribueront entre le 10 et le 22 décembre.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres. Le colis sera à retirer en mairie, sur présentation de l'avis avant le 15 février 2025.

Stéphane Martellière remplace Delphine Feuilloy

Après avoir exercé la première partie de sa carrière dans le secteur privé, M. Stéphane Martellière a souhaité donner un nouvel élan à sa vie professionnelle en rejoignant la fonction publique territoriale, où il assume depuis une dizaine d'années la fonction de secrétaire de mairie.



C'est le charme rural et la richesse du patrimoine historique et culturel de Cheverny qui ont éveillé en lui le désir de contribuer au dynamisme de notre commune.

A compter du 1^{er} novembre, il succèdera à Mme Delphine Feuilloy dans l'exercice des missions d'accueil au service de la population (état civil, listes électorales, urbanisme, voirie, affaires scolaires, etc).

Attention aux erreurs de tri dans les bacs jaunes

Depuis janvier 2023, tous les emballages et les papiers se trient. Ils sont à jeter dans le bac de tri jaune et **en vrac** (ou dans des sacs transparents). **Aujourd'hui, 30 % des déchets des poubelles jaunes qui arrivent au centre de tri sont rejetés !** Soit parce qu'ils ne vont pas dans ce bac, soit parce qu'ils sont dans des sacs poubelles noirs opaques.

Afin d'optimiser le recyclage de vos déchets, il est primordial de

1. Mettre en vrac les emballages et les papiers dans le bac (ou dans des sacs transparents).

Les sacs poubelles noirs sont interdits. Même si ce sont des déchets triés qui sont à l'intérieur, les trieurs optiques du centre de tri considèrent automatiquement les sacs noirs comme du refus.



2. Bien séparer les emballages les uns des autres (les aplatir pour gagner de la place).

Par exemple :

- ◆ pour les pots de yaourts, compotes, etc., il faut retirer l'opercule du pot,
- ◆ pour les journaux et magazines, il faut retirer le journal du film plastique,
- ◆ pour les pâtes à tarte, il faut retirer le carton qui est dans le plastique,
- ◆ pour les paquets de gâteaux, il faut retirer le sachet plastique de la boîte en carton.

3. Bien vider les emballages pour qu'il ne reste plus de produit alimentaire ou de liquide.

4. Ne jeter que des emballages et des papiers dans le bac jaune.

- ◆ pas d'objet en plastique (poubelle grise ou en déchetterie)
- ◆ pas d'électroménager (déchetterie),
- ◆ pas de verre (colonne à verre),
- ◆ pas de textile (borne textile),
- ◆ pas d'ordures ménagères (bac gris).

2. Ne pas imbriquer les emballages.

Quand différentes matières sont imbriquées les unes dans les autres, le trieur optique ne peut pas reconnaître la matière (c'est normal puisqu'il y en a plusieurs). De fait, comme il ne peut pas orienter correctement les déchets sur la chaîne de tri, il considère ces déchets comme des refus.

Par exemple :

- ◆ ne pas remplir une boîte en carton avec des pots de yaourts, des boîtes de conserve, des journaux ou autre déchet,
- ◆ ne pas mettre une bouteille en plastique dans une boîte de conserve.



Maisons fissurées et état de catastrophe naturelle

Par arrêté du 23 juillet 2024 du ministère de l'Intérieur, la commune de Cheverny n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrains pour l'année 2023 et qui a provoqué (ou amplifié) des fissures sur les habitations. Si le critère d'aléa argileux a été reconnu à 94.8 %, l'aléa sécheresse a été rejeté au motif que la pluviométrie avait été suffisante pour 2023.

Pour l'année 2024, il convient, afin de donner du poids à nos demandes récurrentes, de redéposer une demande.

En effet, une ordonnance a été adoptée, relative à la prise en charge des conséquences des désordres causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Cette ordonnance permet donc de ne plus prendre en compte seulement l'intensité anormale d'un phénomène naturel

(sécheresse et pluie) mais également la répétition de phénomènes naturels : cela devrait permettre de mieux prendre en compte le caractère lent et progressif du phénomène de sécheresse/réhydratation des sols dans le cadre du régime des catastrophes naturelles et donc une meilleure prise en charge des conséquences dommageables de la rétractation des sols argileux.

Modalités pratiques :

Il suffit d'envoyer un courrier à la mairie accompagné de photos attestant de la présence de fissures. Un modèle de courrier est disponible en mairie. Pensez à faire une déclaration de sinistre auprès de votre assureur et envoyez-lui une copie du courrier déposé en mairie.

Les dossiers doivent être déposés impérativement avant **le 15 novembre** dernier délai.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Accompagnement individuel

**Chaque vendredi
En mairie de Cheverny**

**Prendre rendez-vous au
07 80 98 28 05**

Ateliers collectifs Entrée libre

**1 vendredi sur 2
de 14 h 30 à 16 h 30**

Salle du conseil - mairie

Vendredi 4 octobre

Réseaux sociaux : Facebook.
Bonnes pratiques et découverte

Vendredi 18 octobre

Envoi et partage de fichiers volumineux (photos, vidéo...)

Vendredi 8 novembre

WhatsApp et Messenger : créer une conversation, un groupe, des appels visio.

Vendredi 22 novembre

Consommation - Achat PC, tablette, smartphone. Comment choisir, lire une fiche technique...?

Vendredi 6 décembre

Gemini - Utilisation concrète de l'IA Gemini de Google. Fonctionnement et entraînement.

Vendredi 20 décembre

Le grand quizz informatique de Noël. Tester vos connaissances informatiques autour d'un grand questionnaire ludique.

Pensez à apporter son ordinateur portable/tablette/smartphone.

Conseil municipal du 1er juillet 2024

Achat parcelle AB 214 allée du Geai

Le conseil municipal à la majorité décide d'acquérir la parcelle AB 214 située allée du Geai pour une somme de 2 000 € afin de désenclaver les terrains constructibles situés en centre bourg.

Vente des terrains à M. et Mme Fontaine Jacques

Accord de vente aux époux Fontaine de parcelles de terrains d'une superficie de 3 274 m² au prix de 5,44 €/m² soit un montant 17 810,56 €.

Agglopolys – renouvellement adhésion groupement de commandes pour l'aménagement des espaces et équipements publics communaux et communautaires bâtis et non bâtis

Accord pour le renouvellement d'adhésion.

Agglopolys – convention de délégation de compétence du transport scolaire

Accord pour le renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans.

Tarif cantine scolaire

Face à l'augmentation des tarifs décidée par le conseil municipal de Cour-Cheverny, la participation communale est fixée à 3,69 € par repas et par enfant à compter du 1er septembre 2024.

Don d'un pressoir par Mme Serpin et M. Lamarre

Acceptation du don du pressoir de Mme Serpin et M. Lamarre.

Cérémonie du 14 juillet et marché des artisans

La cérémonie du 14 juillet et le marché des artisans auront lieu le même jour.

Questions diverses

- ◆ comptes-rendus des réunions des élus
- Thérèse Dazin pour la réunion CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) d'Agglopolys.
- Catherine Desouches-Grangeon, Thérèse Dazin et Yves-Michel Gil pour une réunion régionale sur la Culture.
- Catherine Desouches-Grangeon et Thérèse Dazin pour une réunion du CAUE (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement) sur la rénovation énergétique du bâti ancien.
- ◆ Invitation à la kermesse de l'école publique Paul Renouard vendredi 5 juillet à Cour-Cheverny.
- ◆ reconnaissance « commune touristique » pour Cheverny par arrêté préfectoral.
- ◆ La commune est officiellement propriétaire d'une «Licence IV».

- ◆ eau conforme aux exigences par rapport aux paramètres recherchés, suite au prélèvement d'eau effectué en mairie par l'ARS.

- ◆ le conseil d'exploitation de la régie d'eau potable a décidé la fermeture du forage « la Fourmilière » de Cour-Cheverny en raison de la présence d'arsenic, et création d'une nouvelle station d'épuration plus grande et destruction de l'ancienne.

Parole au public

- ◆ Lucas Le Lay-Guillot rend compte du travail qu'il a effectué en matière de communication au sein de la commune durant son stage de 2 mois et nous le remercions de son travail et son investissement.
- ◆ Mme Marinette Rilly nous souhaite un bel été et nous l'en remercions.

Conseil municipal du 2 septembre 2024

Eco-quartier

- ◆ validation pour le lancement d'une consultation pour une étude environnementale.
- ◆ validation pour le lancement d'un marché public pour un dialogue compétitif.
- ◆ accord pour un avenant n°1 au marché de maîtrise d'ouvrage Auddicé.

Atelier communal

Report de la décision du conseil municipal pour la pose des panneaux photovoltaïques.

Personnel communal

- ◆ création d'un poste d'adjoint technique à temps complet pour accroissement temporaire d'activité du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024.
- ◆ création d'un poste d'adjoint technique permanent à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.
- ◆ création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe permanent à temps non complet à compter du 1^{er} novembre 2025 pour remplacement d'un personnel muté dans une autre collectivité.

Agglopolys

Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale chargée de l'Evaluation du Coût des charges Transférées) pour la restitution aux communes des aires multi-sports.

Remboursement de frais de déplacement

Remboursement à Mme Thérèse Dazin des frais de transport lors de sa participation à une journée éco-quartier à Paris.

Remboursement de frais de destruction de nid de guêpes

Remboursement à Mme Saussier d'une partie de la facture acquittée pour la destruction du nid de guêpes sur le logement communal qu'elle occupe pour un montant de 82 €.

Festival des Arts de la Rue « L'Écho du Caquetoire »

Bilan très positif, avec environ 3 500 participants, 68 bénévoles, un partenariat important avec les commerces de la commune, les producteurs, les entreprises mécènes et les financeurs publics.

Approbation des comptes du festival 2024 et du budget prévisionnel 2025, accord pour demander les subventions pour 2025..

Questions diverses

- ◆ compte-rendu des réunions des élus.

Catherine Desouches-Grangeon : webinaire de la sécurité routière ayant pour thème « climat et territoire de demain ».

- ◆ Remerciements de Mme Grégoire, école publique de Cour-Cheverny pour la participation financière de la commune lors des « p'tites randos ».
- ◆ Remerciements de l'association Part'Âge pour la sub-

vention accordée par la commune qui a permis de financer un robot pour les résidents de l'EHPAD.

- ◆ Invitation Fête des Vendanges le samedi 7 septembre.
- ◆ Invitation au Forum des Associations, samedi 7 septembre à Cour-Cheverny.
- ◆ Qualité de l'eau d'alimentation conforme aux exigences en vigueur, suite à 2 prélèvements d'eau effectués par l'ARS.
- ◆ Les résultats du recensement effectué en début d'année font apparaître une augmentation des résidences secondaires.
- ◆ Refus du conseil municipal d'adhérer au RPE (Relais Petite Enfance) de Chailles, demandé par une assistante maternelle de la commune.
- ◆ Attribution d'une subvention d'État de 12 000 € pour l'engagement de la commune en matière de biodiversité.

Pas de question du public, ni des élus présents.

Le conseil municipal se tient habituellement le 1^{er} lundi du mois à 19 h en mairie

Lundi 4 novembre

Lundi 6 janvier

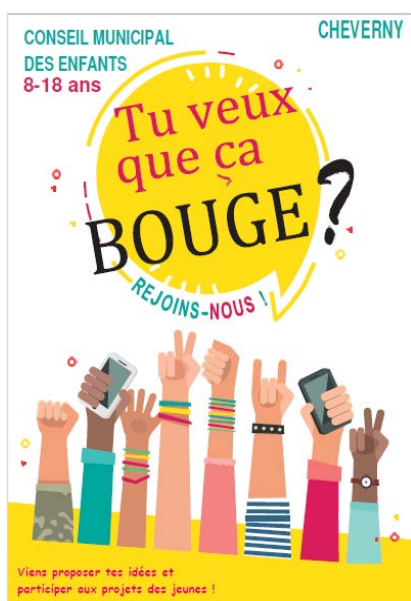
Lundi 2 décembre

Lundi 3 février

Renouvellement du Conseil des jeunes

Chaque rentrée scolaire est l'occasion de proposer d'intégrer le conseil des jeunes. Animé et encadré par Fatima CARINE et Marthe VIVANT, conseillères municipales, ce conseil initie les jeunes de 8 à 18 ans à l'action publique de façon concrète. Cela permet de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble de ses membres pour améliorer la vie de tous au sein de la commune.

N'hésite pas à déposer ta candidature pour pouvoir proposer de nouvelles idées et actions pour ta commune !



Permanence Urbanisme

**Vous avez un projet de construction ou d'aménagement à Cheverny ?
Vous envisagez l'achat d'un bien ?
Vous souhaitez connaître le règlement d'urbanisme ou le zonage du secteur ?**

Tous les documents sont accessibles sur le site d'Agglopolys et sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Une **permanence** est assurée par les élus un samedi matin par mois pour examiner avec vous votre projet avant l'engagement des démarches officielles. Ces permanences se tiennent en mairie sur RDV :

Les prochaines dates :

19 octobre,

16 novembre,

14 décembre.

Le **CAUE** est à la disposition des particuliers pour toute question liée à la construction ou l'amélioration de leur cadre de vie, qu'il s'agisse de leur domicile, d'une résidence secondaire ou d'un lieu à usage professionnel. Il dispense un conseil gratuit aux particuliers.

L'intérêt d'un échange avec un conseiller du CAUE est de vérifier le cadre légal du projet et d'étoffer la réflexion avant la mise en œuvre du projet avec des conseils, des avis, des idées.

Tél. 02 54 51 56 50

du lundi au vendredi

de 9h à 12h30

contact@caue41.fr

Concours photo Prolongation

Le concours photo avec comme thème "Cheverny au fil des saisons" organisé par le conseil des jeunes est prolongé. Les photos sont à envoyer **avant le 30 novembre 2024** à :

mvivantcheverny@gmail.com

Remise des prix à la cérémonie des vœux le 11 janvier 2025.



La saison hivernale approche... ayez les bons réflexes !

Recyclez vos déchets verts à domicile : optez pour le broyage

Le brûlage des déchets verts est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Avec l'arrivée de l'automne, les travaux d'entretien du jardin seront l'occasion d'emprunter un broyeur !

Agglopolys met gratuitement à disposition des habitants des broyeurs de déchets végétaux, afin de réutiliser le broyat obtenu comme substrat au compost (apport de matière sèche), au paillage des plantations. Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles en fonction des travaux à effectuer.

Ce prêt gratuit, sous conditions et sur RDV, est de 24h sauf pour les emprunts pour le week-end avec réservation au moins 2 semaines à l'avance.



**Renseignements et
prise de RDV**

02 54 58 57 57

Secteur de la PUCE - Inventaire de la faune et de la flore

Ce printemps et cet été, le CDPNE (Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement) a réalisé des inventaires de la faune et de la flore avant l'aménagement futur du secteur naturel de « la Puce ». Ce site est composé d'une mosaïque de milieux (verger, prairie...). Situé à proximité de la place de l'Église, de nombreuses espèces viennent y trouver refuge. Des biches y ont été observées à plusieurs reprises. Ces inventaires ont permis de relever la présence d'une espèce de papillons qui est classée comme « quasi menacée » sur la liste rouge régionale : la Mélitée des Centaurées. Elle fréquente les milieux ouverts riches en fleurs. La prairie abrite une station de Gesse de Nissole, une plante déterminante des

Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques de la région. Une quarantaine d'espèces d'oiseaux a été observée dans cet espace naturel. Des espèces migratrices, telle la menacée Pie-grièche écorcheur, y nichent.



Melitaea phoboe



L.nissolia_Apo

Impact du changement d'heure sur notre sécurité...



Le passage à l'heure d'hiver 2024 est programmé **dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 octobre 2024**.

La France gagnera alors artificiellement une heure de sommeil **pour perdre une heure de lumière** naturelle le soir venu. Cette baisse de la luminosité génère un pic de plus de **50% d'accidents** de piétons en début de soirée. Restons vigilants. Soyons visibles lors de nos déplacements à pied ou à vélo.

Pensez à rendre vos enfants visibles sur le chemin de l'école (source www.securite-routiere.gouv.fr). Pour cela, munissez son sac à dos de bandes réfléchissantes et habillez-le de vêtements de couleurs claires, ou d'un gilet rétro réfléchissant.

Voyages scolaires et linguistiques

La participation de la commune aux voyages scolaires est toujours d'actualité ! Elle est versée sur demande, à l'issue

du voyage, avec justificatifs à l'appui. La participation communale s'élève à 50 €/enfant/an.

Concours des maisons fleuries

Depuis quelques années, la météo rend difficile le fleurissement dans les jardins, mais encore une fois, quelques uns de nos « jardiniers » se sont distingués et ont été récompensés le 27 septembre 2024 en recevant un diplôme et un bon d'achat.

Les lauréats sont :

Prix spécial du jury : M. Didier HEMERY

Prix d'honneur : M. Claude BRUNET

1^{er} prix : M. Mme Jean-Baptiste CARLIER

2^{ème} prix : M. FECELLE-

et Mme Van WONTERGEN

3^{ème} prix : M. Mme LEMAIRE.

Viennent ensuite par ordre alphabétique :

M. Mme Guy CAZIN,

M. Mme Jean DESCOMBES,

M. Mme Vincent FERQUEL,

M. Aurélien GIGOU, Mme LECOMTE,

M. Mme Eric LEPAGE, M. Pascal POLAK,

M. Mme POLLET, M. Mme YVON .



C'est bon pour le moral !

Pour que la retraite reste une période de découvertes, de joies et d'épanouissement, la mairie de Cheverny, en partenariat avec l'association Brain Up*, vous propose de participer à l'atelier « C'est bon pour le moral ! » à destination des seniors de 60 ans et plus.

Animé par un professionnel en psychologie, il vous permettra d'échanger, et d'être conseillé, mais aussi de vous exercer avec le groupe dans une ambiance conviviale.

Le programme est gratuit.
Il se compose de 4 séances de 2 heures de 15h à 17h dans la salle du conseil de la mairie.

- ◆ **Lundi 18 novembre**
La gestion du stress et de l'émotion
- ◆ **Jeudi 21 novembre**
La fatigue et les rythmes
- ◆ **Lundi 25 novembre**
Bien dans son corps
- ◆ **Jeudi 28 novembre**
Le lien social et la communication Interpersonnelle

Places limitées à 15 personnes.
Inscrivez-vous par mail à mairie@cheverny.fr

C'EST BON POUR LE MORAL
BIEN VIVRE SA RETRAITE

Par un intervenant spécialisé de l'association Brain Up

18, 21, 25 et 28 novembre
De 15 h à 17 h

A destination des 60 ans et plus

CONFÉRENCE GRATUITE

CHEVERNY
Mairie - Salle du conseil,
Place de l'Eglise

Inscription et renseignements
auprès de la commune :
mairie@cheverny.fr

Brain Up, MSA, CARSAT, MSA Berry Touraine

* opérateur sélectionné et financé par la Conférence des Financeurs du Loir-et-Cher, la CARSAT Centre-Val de Loire et la MSA Berry Touraine pour déployer des ateliers de prévention santé

Club des seniors

Vous souhaitez participer à des activités, des sorties en tout convivialité ?

Venez rejoindre le club des seniors de Cheverny !

Vous y trouverez une ambiance conviviale et un accueil chaleureux.

Il vous sera proposé des sorties touristiques, des journées festives et des après-midi de détente.

Rendez-vous également tous les mercredis après-midi (de 14 h30 à 17 h), dans la salle des seniors située à côté de la salle des fêtes, pour participer à différents jeux de société (belote, scrabble, tarot, rumicub) et ce tout au long de l'année.

Pour tout renseignement complémentaire contactez :

Mme Marinette Rilly :

06 08 57 63 46



**Le vendredi 13 décembre
18 h à la mairie**

**La gendarmerie
vous informe**

En partenariat avec la commune, la maison de protection des familles, service de la gendarmerie nationale propose une réunion publique d'information à destination de tous sur des thématiques dont nous sommes tous victimes au quotidien (démarchage à domicile, téléphonique, faux mails, usurpation de qualité, cambriolage....).

Il vous sera également possible de poser en direct vos questions.



Quelques dates à retenir...

Samedi 12 octobre

Le Jour de la Nuit 2024 16^e édition.

Rallumons les étoiles !

Opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne, et du ciel étoilé. La commune participe à l'évènement par l'extinction de l'éclairage public.



Dimanche 13 octobre

Concert FADO. Concert caritatif, organisé par le Lions Club Cheverny La Bonneure au profit du collectif Les triplettes Roses. Hommage à Amalia Rodrigues.

15 h à l'église de Cheverny. Entrée 15 €.

Infos et réservations : 06 59 28 68 58



Jusqu'au 20 octobre

Le Conseil Départemental invite les jeunes Loir-et-Chériens, au Zoo Parc de Beauval.

Billet d'accès à réserver impérativement en ligne :

<https://www.departement41.fr/a-la-une/une-journée-au-zoo/>

Renseignements : www.departement41.fr ou 02 54 58 41 41

Du 19 octobre au 12 novembre

Décorations d'Automne

au Château de Cheverny,
Tarifs et horaires habituels

Plus d'infos :

www.chateau-cheverny.com



Lundi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-18

à 11h 15 au monument aux morts de Cheverny.

Samedi 16 novembre

Concours de belote, organisé par le Club des séniors, ouverture des portes à 14h - salle des fêtes de Cheverny.

Inscription sur place. Participation 10€.

Contact : marinette.rilly@wanadoo.fr

Samedi 16 novembre

Diner dansant, soirée choucroute, organisé par l'ESCCC Football, salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Réservations obligatoires :

vacheron.fred@outlook.fr

Ou 06 86 46 44 52(sms)



Samedi 30 novembre

Concours de belote individuel sans annonce, organisé par l'Amicale des loisirs. Un lot pour chaque concourant.

13h30 - salle des fêtes de Cheverny.

Contact : jean.descombes@bbox.fr

Samedi 30 novembre

Concert de la Sainte Cécile, organisé par La Lyre, à la salle des fêtes de Cour-Cheverny. Entrée gratuite. 18 h.

Contact : contactlyreccc@gmail.com

Samedi 30 novembre et

dimanche 1^{er} décembre

Salon du livre d'Art et d'Histoire au château de Cheverny,

organisé par Tugdual productions.

Conférences à partir du 28 novembre

Informations : www.slah.fr



Du 1^{er} décembre 2024 au 12 janvier 2025

Noël magique au château de Cheverny

Dimanche 15 décembre

Journée de Noël au château de Cheverny avec concert du Chœur d'Enfants d'Ile de France. Photo avec le couple Noël.



Plus d'infos : www.chateau-cheverny.com

Jeudi 5 décembre

Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,

organisé par l'Union Nationale des Combattants de l'Afrique du Nord, au monument aux morts de Cheverny, 11 h.

Samedi 7 décembre

Préparation et mise en place des décorations de Noël

Venez aider le Conseil des jeunes à fabriquer et disposer les décorations de Noël -

Mairie de Cheverny de 9h 30 à 12 h

Jeudi 12 décembre à 12h

Le Club des séniors de Cheverny fêtera ses 20 ans au golf de Cheverny. Repas accompagné par Franck animation pour la partie musicale. Adhérents : 35 € Non adhérents : 55 €

Contact : [Marinette Rilly 06 08 57 63 46](tel:0608576346)

Vendredi 13 décembre
Réunion publique d'information organisée par la maison de la protection des familles, service de la gendarmerie et la commune. 18 h mairie de Cheverny.

Dimanche 15 décembre
Concert de Noël de La Notina, chorale de Cheverny 16h en l'Eglise de Cheverny. Entrée libre.

Contact : yves.buffer@wanadoo.fr.

Samedi 11 janvier 2024
Vœux du maire à 18 h

Domaine de la Porte Dorée, route de Fougères



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78
Directeur de publication : L. Gallard
Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon, J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Carine, L. Cherrier
Imprimé par Medi6 - Le Controis en Sologne
ISSN 2496-6533